



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
COMMUNE DE MEINIER

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 19 juin 2014**

Présents

Exécutif	MM.	Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mmes	Julia Collis Coranda Pierrehumbert	présidente vice-présidente
Conseillères municipales	Mmes	Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	André Favre, Yannick Dupraz, Jean-Baptiste Leclercq, François Mégevand, Léon Piller, Florio Togni	Jean-François Jordan,
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mme	Jennifer Gabaz	secrétaire du Bureau du Conseil
	M.	Jacques Petitpierre	conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2014
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications du Maire
4. Divers.

La **Présidente** ouvre la séance à 19h15 en précisant qu'elle est honorée de reprendre la Présidence du Conseil et souhaite une excellente dernière année de législature à tous. Elle excuse les personnes absentes.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2014

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Le Maire** demande une 1^{ère} correction, en page 3, point 3, lettre f), 3^{ème} paragraphe :
→ « ... Les installations **éventuellement** prévues sont principalement... ».
- Il apporte une seconde correction, en page 3, point 3, lettre f), 4^{ème} paragraphe :
→ « ... selon leurs besoins (ce travail se fera probablement par ~~une autre commune Collonge-Bellerive~~). Il faudra ensuite, poursuit le Maire, modifier les statuts du Groupement du CSR avant d'aller plus avant. (**NB** : point final, dernière phrase du paragraphe supprimée) ».
- Précision à rajouter pour une meilleure compréhension de tous, selon **Ania Schwab**, page 3, point 3, lettre f), 5^{ème} paragraphe :
→ « ...Il précise que Cohéran (**le groupement des communes de Corsier, Hermance et Anières**) a obtenu ou est sur le point d'obtenir... ».

2. Communications du Bureau du Conseil

a) La R'vue

Nous avons reçu une proposition des organisateurs, indique **la Présidente**, permettant d'obtenir des billets à prix réduits (Fr. 10.- de rabais) si 10 personnes se regroupent à certaines dates, le délai d'inscription étant fixé au 16 septembre 2014. Michel Vazquez transmettra copie de ce courrier à tous et tiendra la liste des personnes inscrites et des dates ; il reprendra ensuite contact avec les personnes annoncées pour confirmer si le nombre minimal est atteint.

3. Communications du Maire

a) Rapport administratif

Tous les rapports annuels des commissions n'ont pas été remis au secrétariat. **Le Maire** souhaite qu'ils soient envoyés avant le 15 juillet afin d'avancer.

b) Chantiers

Nous avons écrit plusieurs fois au Département cantonal pour qu'ils se prononcent sur le hangar au chemin des Varlioudes, dont la construction s'est arrêtée depuis longtemps et qui représente un véritable danger pour les personnes qui s'y aventurent, en plus de gâcher l'aspect de cette zone agricole, rappelle **le Maire**. L'affaire est en cours d'analyse à l'Etat, selon réponse reçue ces jours.

Concernant la maison à l'état d'abandon à hauteur du 25 route de Covéry, la validité de la plus récente autorisation de construire (obtenue le 6 décembre 2013) devrait échoir fin 2015, et il devrait s'agir du dernier délai puisque c'est semble-t-il la troisième et dernière prolongation possible.

Pour le hangar, **Yannick Dupraz** pense qu'il s'agit d'une souffrance psychologique ou financière de la propriétaire et trouve un peu dur de la pousser à construire ou démolir. Il se demande si nous ne devrions pas la contacter pour voir dans quelle mesure nous pourrions l'aider à finaliser ses

chantiers. **Le Maire** donne des explications et l'historique sur ces dossiers et **Etienne Murisier** précise qu'il a contacté la propriétaire à de nombreuses reprises pour tenter de faire avancer ces chantiers, en vain. Il avertit sur le grave danger que représentent les dalles construites, car les pointelles qui les soutiennent sont volées les unes après les autres - probablement par des personnes mal intentionnées qui les utilisent à titre personnel, ce qui fait qu'un jour ou l'autre, elles vont s'écrouler ! Espérons que personne ne se trouve dessous à ce moment-là ! C'est pour cette raison - entre autres - que nous avons alerté les services concernés.

c) Personnel

Danièle Durisch, patrouilleuse scolaire démissionnaire, est remplacée par Eveline Hartmann - en alternance avec Claudia Piller, indique **le Maire**.

D'autre part, Jessica Ribeiro, qui a déjà travaillé comme remplaçante au jardin d'enfants et au parascolaire actuellement, est engagée à 75% dès la rentrée en tant qu'assistante socio-éducative. Ceci découle de la réduction du temps de travail de Françoise Scotolati et de l'augmentation du nombre d'enfants (qui va passer de 18 à 23 à la rentrée).

Enfin, pour le remplacement d'Anne Stubbe au poste de ludothécaire, cinq dossiers ont été retenus - sur les 30 à 40 candidatures reçues. L'Exécutif, accompagné de la Présidente de la Ludo, Marie-Rose Charvoz et de Stéphane Morand, ont auditionné ces 5 personnes. Un second tour de table a été effectué avec les deux finalistes, dont Ania Schwab, et c'est elle qui a finalement été choisie. Elle a effectué plusieurs stages probants, a rencontré le comité de la ludothèque de Meinier et Anne Stubbe et elle complètera sa formation, afin d'officialiser à 30% dès la rentrée - voire quelques jours avant. Il précise que rien dans la loi ni dans le règlement du Conseil municipal n'empêche un de ses membres d'être employé communal en parallèle. Il est par contre incompatible pour un employé de faire partie de l'Exécutif.

d) Plan directeur communal (PDC) - révision

Une première séance s'est tenue mardi avec 5 conseillers municipaux - 2 excusés, l'Exécutif et les mandataires. Un planning des séances est prévu et sera distribué aux membres de cette commission ad hoc. Les éléments discutés seront rapportés régulièrement au Conseil. Nous devrions déjà pouvoir avoir un document intermédiaire pour la fin de cette année et en mai 2015, la partie technique devrait être terminée pour être transmise à l'Etat ; la validation finale pourrait intervenir fin 2015. Après cela, nous serons tranquilles pour 10 ou 15 ans.

André Favre demande si notre PDC (2015-16) est pris en compte dans le PDCn 2030 (Plan directeur cantonal), notamment pour le contournement du village, pour les hectares qui seraient pris sur l'agriculture par exemple. **Le Maire** répond que cet objet sera inscrit dans le Plan directeur des routes cantonales 2015-2019. **Etienne Murisier** rajoute que pour les surfaces d'assolement, les routes font bizarrement partie des hectares "perdus", mais elles ne peuvent pas être incluses dans le PDCn - qui reflète des orientations. En effet, certaines routes étaient comptées comme surfaces agricoles, donc comme des surfaces d'assolement, ce qui n'est plus le cas désormais. L'Etat est en train de recalculer les surfaces agricoles sans les routes, qui seront donc désormais sorties du total des surfaces d'assolement.

e) Finances

Les recettes fiscales estimées nous parviennent en juin et septembre-octobre. Celles que nous venons de recevoir sont plutôt à la hausse, de 2 à 4%, mais nous en saurons plus cet automne.

f) Cotisations du Conseil municipal

Chaque année en juin en principe, les membres du Conseil municipal et l'Exécutif versent Fr. 25.- pour alimenter la petite caisse - tenue par Michel Vazquez, qui permet d'offrir des petits présents à titre de remerciements divers (fin de Présidence, etc). La caisse était suffisante en 2012 et 2013, c'est pourquoi nous n'avons rien eu à verser, mais elle est désormais presque à sec, il faut donc la renflouer.

g) Promotions

Elles auront lieu samedi 28 juin à 16h, rendez-vous 5-10 minutes avant à la sortie du préau couvert, dixit **Alain Corthay**, pour un petit circuit dans le village. Le centre du village sera un peu plus investi autour de la fresque et un écran géant se trouvera certainement dans la salle communale pour le match de football de ce soir-là. Il rajoute que la table officielle partagera ensuite un petit verre avec le GIAP et les enseignantes, dont Madame Martinal en particulier qui part en retraite.

h) 1^{er} Août

Etienne Murisier continue sur les manifestations communales en précisant que l'Amicale des pompiers propose une soirée le 31 juillet avec un orchestre, mais qui sera quelque peu réduite - fin de la soirée à minuit. La Fête nationale du 1^{er} août sera un peu particulière cette année. En effet, étant donné qu'elle tombe un vendredi - congé pour la plupart le lendemain, hormis la partie traditionnelle, un karaoké géant sera prévu sur l'esplanade de la salle communale, après le feu.

i) Visite du Conseiller d'Etat, Monsieur Luc Barthassat, en charge du DETA

(Dépt de l'environnement, des transports et de l'agriculture)

Le Maire signale, concernant cette visite avec l'Exécutif, qu'il est prévu de discuter du contournement du village, de l'extension Berthet-Desbiolles, du proxibus ou de la ligne transversale, de l'extension de la zone sportive et de la ZIAP, de l'impact sur l'environnement de la sortie autoroutière envisagée et - en deux mots - du hangar inachevé en zone agricole cité plus haut, juste pour avoir son avis sur la question. Puis, nous lui ferons visiter le centre du village avant de partager un repas en commun. François Longchamp et Antonio Hodgers seront probablement reçus aussi avant mai 2015.

4. Divers**a) Tribune Rives-Lac**

Coranda Pierrehumbert signale qu'elle stoppe sa collaboration à la Tribune Rives-Lac. Gaëtan Corthay prend la relève.

b) Amicale de pétanque

Le traditionnel concours de pétanque inter sociétés est organisé le 24 août à 9h, signale **Etienne Murisier**. L'inscription et le repas sont offerts aux conseillers intéressés à y participer - il en profite pour prendre les noms de ces derniers.

c) Contournement du village

Jean-Baptiste Leclercq avertit que M. Consigli a lancé une pétition pour soutenir ce projet, dans le but d'avancer le plus vite possible, de légitimer la démarche des Autorités et en espérant que cela puisse aider et être utile à sa réalisation.

Etienne Murisier indique que le projet est prévu pour être inscrit dans le plan directeur des routes, ce qui n'est pas rien, car nous sommes une des rares communes pour lesquelles un point est pris en compte. D'autre part, 5 comptages sont en cours ce mois de juin et une deuxième phase se fera en octobre avec mise de la route de Covéry en bordiers autorisés et celle du chemin de la Reine Marie-José en sens unique, à titre de test. Le panneautage sera fait par les EPI, la commune de Gy a été avertie et les services de l'Etat sont d'accord, la confirmation formelle doit nous parvenir prochainement. La pétition est donc tout à fait positive et ne peut qu'asseoir notre projet.

d) **Douane fermée**

Dans la pétition susmentionnée, il est fait mention de la fermeture de la douane de Veigy et **Jean-Baptiste Leclercq** se demande alors pourquoi elle n'est pas fermée, contrairement au panneau qui le signale. **Alain Corthay** répond qu'il s'agit d'un ancien panneau de la Confédération qui n'a plus de valeur et qui devrait être enlevé, car la fermeture des douanes est au bon vouloir des communes depuis plusieurs années - en l'occurrence Corsier, complète **le Maire**.

e) **1^{er} Août**

Qui s'occupe du discours cette année, s'interroge **Corinne Ménétrey** ? Le Maire va s'en charger, indique **Etienne Murisier**. **Le Maire** précise que toute personne intéressée pourrait s'associer à lui ou même le remplacer si elle le désire.

f) **Festival Amadeus**

Florio Togni signale que le Festival sera rallongé l'année prochaine pour la 15^{ème} édition - 30^{ème} année d'existence. Il aura lieu du 28 août au 12 septembre 2015 et accueillera 15 concerts. Ce sera d'ailleurs probablement la dernière version sous la forme actuelle, au niveau du Comité et du lieu.

g) **Propositions budgétaires**

Suite à son courriel - transmis à tous les membres du Conseil - qui faisait part de ses propositions sur l'utilisation qui pourrait être faite des deniers publics, **Florio Togni** demande ce qu'en ont pensé les conseillers. **Le Maire** rappelle qu'il a été proposé d'en parler dans les diverses commissions et de faire un résumé ensuite au Conseil dans son ensemble. **Florio Togni** revient toutefois sur les amortissements extraordinaires, qui sont plutôt du ressort de l'Exécutif, mais **le Maire** précise que ces décisions sont toujours soumises et discutées avec la commission des finances avant validation.

h) **Cabinet médical**

Concernant la fermeture à l'automne du cabinet médical de Jean-Jacques Béné et Jocelyn Girod, **Florio Togni** lit le courriel qu'il a envoyé à l'Exécutif, dans lequel il pose les questions suivantes :

- Comment en est-on arrivé là (fermeture, coût, rendement, etc) ?
- Quid après ? Est-ce du ressort de la Commune ? Ce n'est en effet pas seulement une entreprise privée qu'il faut conserver en faveur des personnes concernées, il s'agit davantage d'un patrimoine au service de centaines ou de milliers de familles depuis 30 ans, qui devrait être préservé pour le confort et le bien-être de la population.
- Ne faudrait-il pas réunir les partenaires de la santé pour voir comment pallier à cette fermeture, en mettant à disposition un local à loyer raisonnable par exemple ?

Jean-François Jordan propose d'en parler en commission Santé-social par exemple, ce à quoi **Florio Togni** n'est pas du tout opposé, mais il en parle de manière générale, car il ne se permettrait pas d'interpeler directement l'une ou l'autre commission ou groupe pour y répondre.

Julia Collis, en tant que Présidente de la commission Santé-social, remercie Florio Togni pour son intervention bienvenue. Elle est tout à fait disposée à prévoir ce point à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la commission, bien entendu, sachant que leurs moyens sont limités et qu'il faudrait élargir le champ d'action de cette réflexion.

Le Maire rajoute qu'il a déjà expliqué pourquoi le cabinet a été fermé : départ à la retraite de l'un des médecins et impossibilité financière pour le second de garder seul ce cabinet. Les deux docteurs ont rencontré plusieurs jeunes collègues, mais aucun d'eux n'a finalement concrétisé l'intérêt initial. L'Exécutif n'est pas resté les bras croisés, puisqu'ils en ont parlé avec Sandrine Motamed - qui a un bon réseau hospitalier ; elle était prête à prendre le cabinet avec 2-3 autres jeunes, mais ce projet n'a pas pu se concrétiser in fine. Il serait possible de mettre à disposition un appartement pour un cabinet, mais le pas de porte ("goodwill") est à racheter de toute façon, ce qui n'est pas simple. Le Dr Girod a entre-temps trouvé un cabinet qu'il va partager à Vézenaz, dans lequel il pourra continuer à exercer avec son personnel.

Pour l'après à Meinier, il faudra analyser les infrastructures et les aspects financiers qui pourraient être mis à disposition par la Commune. C'est une réflexion à mener. Il donne à titre d'exemple l'idée d'Alain Corthay consistant à imaginer des navettes régulières ou ponctuelles pour les aînés, pour qu'ils puissent plus facilement faire leurs courses ou aller chez le médecin par exemple.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** lève la séance à 20h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 25 septembre 2014 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....

Jennifer Gabaz

.....

Julia Collis